

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant(e)

Le Métier

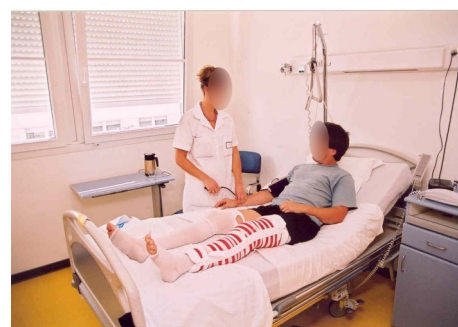
L'Aide-soignant(e) assure en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier les soins de continuité de vie et l'entretien pour compenser un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

Particulièrement adapté aux titulaires d'un BAC pro ASSP ou BEPA Service aux Personnes qui sont dispensés des épreuves écrites de recrutement de l'école.



Attention !

Pour cette formation, des Vaccinations sont obligatoires.



Organisation des enseignements

Dans l'établissement :

8 modules sur 17 semaines

1. Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
2. L'état clinique d'une personne
3. Les soins
4. Ergonomie
5. Relation-communication
6. Hygiène des locaux hospitaliers
7. Transmission des informations
8. Organisation du travail

En milieu professionnel (PFMP)

6 stages de 4 semaines

Extra Hospitalier	4 Semaines
Médecine	4 Semaines
Chirurgie	4 Semaines
Psychiatrie	4 Semaines
Gériatrie	4 Semaines
Stage Optionnel	4 Semaines

Finalité de la formation et évolution de carrière

A l'issus de la formation l'aide soignant(e) doit être capable :

- Participer à l'élaboration du projet de soins infirmiers
- Réaliser les soins techniques relevant de sa compétence
- Réaliser des activités d'animation
- Participer à l'entretien de l'environnement du malade
- Collaborer au sein d'une équipe
- Connaître et respecter les principes éthiques et déontologiques

Evolution de carrière :

Les aides soignants œuvrent dans les hôpitaux, les cliniques, les structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées, dans les structures d'aide à domicile

Les salaires et la carrière sont déterminés soit par les textes réglementaires pour les salariés qui travaillent dans le secteur public, soit par des conventions collectives pour ceux qui relèvent du secteur privé

Modalité et conditions d'admission (au verso) .../...

Modalité et conditions d'admission

- **Avoir 17 ans minimum à la date d'entrée en formation et satisfaire aux conditions de l'arrêté du 22 octobre 2005**
- **Réussir les épreuves de sélection**

Près inscription

En **novembre** de l'année en cours sur le site <Internet www.ifs-net.com

Choix : Lycée professionnel Françoise Dolto

La date d'envois des dossier sera précisée lors de la préinscription

Concours :

Printemps de l'année qui suit la préinscription

Les dates seront précisées sur le site

Date d'entrée :

Septembre de l'année du concours

Accueil :

Externat et demi-pension

Internat sauf vacances scolaires

Pas de frais de scolarité